

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) SWISS WALKINGBellinzona – Ristorante Prisma
Samedi 24 septembre 2022

Lugano, le 30 septembre 2022

Ordre du jour

- 1. Formalités**
- 2. Désignation des scrutateurs**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'AGO 2019**
- 4. Acceptation des rapports annuels et d'activités (2019 à 2021)**
- 5. Acceptation des comptes annuels et du Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC) (2019 à 2021)**
- 6. Approbation du budget (2022-2023)**
- 7. Décisions concernant les propositions**
- 8. Acceptation, démission, radiation de membres**
- 9. Election de remplacement, si démissions en cours de législature**
- 10. Elections statutaires (du Président et des membres du Comité Exécutif tous les 3 ans (2020 était une année d'élection)), et de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)**
- 11. Nomination d'un président d'honneur ou de membres d'honneur**
- 12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante**
- 13. Divers**
- 14. Honneurs et récompenses**

La séance débute à 14h00

1. Formalités

Le président Daniele Albisetti ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux Délégués et membres d'honneur présents.

2. Désignation des scrutateurs

Aucun scrutateur n'est désigné.

Sont présents :	2 clubs avec droit de vote	3 voix
	1 club sans droit de vote	0 voix (Daniel Brot)
	1 membre d'honneur	1 voix (Alberto Bordoli)
	3 membres du CE	3 voix
	Total	7 voix
	Majorité ordinaire	4 voix
	Majorité des 2/3	5 voix

CE : Daniele Albisetti (Président et Trésorier), Frédéric Bianchi (Vice-Président), Marie Polli, (Cheffe technique).

Clubs : Fabienne et Nathan Bonzon pour le CM Monthey, Stefano La Sorda pour la SAL Lugano, Daniel Brot pour le CM Yverdon (club qui a cessé son activité fin 2021) .

Membre d'honneur : Alberto Bordoli

Se sont excusé(e)s pour cette AGO : Michel Martin, Arlette Pochon, Joseph Bianco, Christine Celant, Daniel Pasche, Jérôme Genet, Michel Schneider, François Primmaz (ACVCM), Bernard Binggeli (CM Cour Lausanne), Bernard Rindlispacher (Association 200km Vallorbe) et Jorge Gilabert (CM Carouge).

3. Approbation du procès-verbal de l'AGO précédente

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2019 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités

Le Président, la Cheffe technique et le responsable des juges de marche ont souligné la grave crise de la marche en Suisse, rendu encore plus dure à la suite de la pandémie. Deux clubs ont arrêté leur activité fin 2021 : le CM Yverdon et le CME La Poste La Tour-de-Peilz principalement à cause du COVID et des graves problèmes de santé de Michel Martin.

5. Acceptation des comptes annuels et du Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)

5.1. Acceptation des comptes annuels

Daniele Albisetti présente son rapport et les comptes 2019-2020-2021 et détaille les divers postes. Il fait noter que Swiss Athletics continue à verser 3'000 CHF par ans. De manière générale il n'y pas eu peu de mouvements.

5.2. Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)

Les vérificateurs et rapporteurs (Fabienne Bonzon et Alberto Bordoli) ont vérifié la comptabilité é et demande à l'AGO de donner décharge au Trésorier D. Albisetti. Les finances sont approuvées.

6. Approbation du budget 2022-2023 :

Compte tenu du peu de mouvements financiers, aucun budget a été présenté lors de cette AGO.

7. Décisions concernant les propositions

Swiss Walking propose de verser une partie du montant reçu par Swiss Athletics aux clubs qui organiseront des épreuves de marche. La proposition est acceptée.

Swiss Walking propose aux athlètes qui désirent marcher en Suisse de payer uniquement la Swiss Member Card de Swiss Athletics. La licence est obligatoire seulement pour les athlètes qui iront marcher à l'étranger (par ex. Vétérans) ou ceux qualifiés par Swiss Athletics. La proposition est acceptée.

8. Acceptation, démission, radiation de membres

2020 était une année d'élections : le CE reste le même :

Président ad intérim et Trésorier : Daniele Albisetti

Vice-Président : Frédéric Bianchi

Cheffe technique : Marie Polli

9. Elections de remplacement, si démissions en cours de législature

Néant.

10. Elections de la Commission de Vérification des Comptes (CVC).

Pour la Commission de Vérification des Comptes Fabienne Bonzon et Alberto Bordoli se proposent. Ces « élections » sont acceptées.

11. Nomination d'un président d'honneur ou de membres d'honneur

Néant.

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

Swiss Walking propose d'organiser l'AGO chaque deux ans. La proposition est acceptée. L'AGO 2024 est attribuée au CM Monthey.

13. Divers

La Cheffe Technique a organisé toutes les statistiques 2020-2021-2022.
Celle-ci sont acceptées. Merci à Marie pour son travail.

Site internet : le CE et personnes présentes demandent à avoir une proposition précise sur la mise à jour de notre site internet (timing et coûts).

Frédéric Bianchi a contactera Jérôme Genet.

Frédéric Bianchi rappelle les deux épreuves de marche du 8-9 octobre à Monthey.

Frédéric Bianchi signale que le stock des médailles des CS est pratiquement épuisé (plus qu'une seule médaille d'or). Il faut donc trouver une solution.

14. Honneurs

Néant.

Daniele Albisetti remercie tout le monde pour leur présence à cette assemblée.
L'assemblée est levée à 15h00.

Pour Swiss Walking
Marie Polli - Cheffe technique